

N°61/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 décembre 2020

OBJET : Délibération du choix de l'entreprise pour les travaux de la zinguerie de la cantine

Le dix décembre deux mille vingt à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 3 décembre 2020

PRESENTS : ACHIN Richard, BERNARD Aline, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles,

ABSENTS : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (procuration à GRAS Julien), GALLAND Daniel (procuration à Richard ACHIN)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises pour remplacer les cheneaux de la cantine. Monsieur le Maire présente les offres reçues :

- **SARL MOTTY Charpente** : 2 100,00€ HT
- **BRUN Menuiserie** : 1 054,20€ HT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le devis de 1 054,20€ HT de l'entreprise BRUN Menuiserie pour mener les travaux.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr